

MAIRIE DE CABARIOT
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 13 JANVIER 2022

Vente immeuble 39 Rue des Gabares –

Par délibération en date du 13 décembre 2021 le Conseil Municipal a pris la décision de vendre l'immeuble situé 39 rue des Gabares et du terrain autour. Ayant eu connaissance de cette vente, la Société JAMOT ENVIRONNEMENT dont le siège social est situé Bois de la Chancellerie à Cabariot a fait une offre d'achat. Cette société a pour projet la rénovation de cet immeuble à usage d'habitation.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la vente de cet immeuble à la Société JAMOT ENVIRONNEMENT au prix de 160 000 € net vendeur sans conditions suspensives autre que légales.

Les actes seront reçus chez Me DUPRAT Virginie, Notaire à Tonnay-Charente.

- La division des parcelles Section D 739 – 741 – 738 (les parcelles vendues ne seront grevées d'aucune servitude au profit des parcelles restant propriété de la commune).

- les diagnostics nécessaires,

seront à la charge de la Commune.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Vu par Nous, Maire de la commune de CABARIOT pour être affiché le 17 janvier 2022 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884.

A Cabariot, le 17 janvier 2022

Le Maire,